



**Note préliminaire à
l'Écho n°18
de mars 1907**

C'est un Écho exceptionnel, il fait 12 pages, et il est presque exclusivement consacré aux lettres de félicitations et articles de journaux sur les "journées historiques" de décembre 1906. Outre tous ces courriers de la partie la moins progressiste de l'Église, celle qui soutiendra à mort le régime de Vichy dans quelques années, d'autres signatures sont à noter comme celle du félibre Marius Chabrand de Châteaurenard, l'auteur de la pastorale L'Oulo d'Arpian...

Je n'ai aucune idée du comment est mort Joseph ROBERT, né à Jonquières-Saint-Vincent et décédé le 19 janvier 1907, soit un bon mois après les événements. Il a été condamné le 10 janvier, mais pas incarcéré puisqu'il y a appel. Toutefois, cela n'empêche pas l'Écho de le citer comme victime de la persécution religieuse...

Guy

ÉCHO DE BARBENTANE

N°18 de mars 1907

Sommaire

- Page 01 = Bénédiction papale pour les émeutiers des inventaires ;
- Page 02 = Lettre du cardinal Merry Del Val ;
- Page 02 = Courrier reçu suite aux émeutes des inventaires ;
- Page 04 = Poème, en Provençal, du Dr Marius Chabrand, majoral du félibrige, Châteaurenard ;
- Page 08 = Discours du félibre Gabriel Perrier prononcé le 19 janvier 1906 sur la tombe de Joseph Robert victime des incidents du 14 décembre ;
- Page 09 = États religieux ;
- Page 10 = L'indifférence ;
- Page 11 = La grosse question.

Index : Borrelly ; Marigni ; de Solliers ; Terray ; Amie ; Véran ; Adrien ; Boubéis ; Nicot ; Maratuech ; Doutreleau ; D'Andigné ; Perrier

Autres index : l'Éclair de Montpellier ; Du Soleil du Midi ; La Provence Nouvelle d'Aix ; Roussillon à Perpignan ; Croix de Provence ;

Source : collection Odile Ollier-Bolvin.

✻ L'ÉCHO ✻
DE BARBENTANE

Petit Bulletin Paroissial
 PARAISSANT TOUS LES MOIS

Passer en faisant le bien!

HISTOIRE LOCALE — ÉDUCATION

Aimez-vous les uns les autres!

Conservez chaque numéro

HYGIÈNE

Lisez et faites lire

BÉNÉDICTION PAPALE

Très Saint Père,

Adrien Borrelly, prieur de l'Abbaye Prémontrée de Leffe (Frigolet), humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, La supplie de vouloir bien accorder une bénédiction toute particulière pour le Vénéré Pasteur de la paroisse de Barbentane (Diocèse d'Aix), pour son peuple fidèle, et surtout pour ceux qui ont noblement souffert pour la défense de l'Église en ces derniers temps.

Sanctissimus Pontifex benigne annuit
 precibus. Datum ex Œdibus Vaticanis
 die 5 Februarii anno 1907.

A. MARIGNI,

a Secretis sacrarum largitionum Pontificis.

Le très Saint Père accorde volontiers la supplique. Donné au Palais du Vatican le 5 Février 1907.

A. MARIGNI,

Secrétaire des Libéralités sacrées du Souverain Pontife.

Une lettre du Cardinal Merry Del Val

En réponse à l'adresse envoyée au Souverain Pontife par les catholiques de Rognonas et de Barbentane, le cardinal Merry del Val a fait parvenir la lettre suivante :

Déférant très volontiers au désir que vous m'avez exprimé, je n'ai pas manqué de déposer aux pieds du Souverain Pontife l'adresse des catholiques et de leurs amis de Barbentane.

Je suis heureux de vous faire connaître que Sa Sainteté a accueilli avec la plus vive reconnaissance votre noble, généreuse et belle protestation, et approuvant pleinement les sentiments de foi et de piété qui ont inspiré l'adresse, notre Saint-Père a, de nouveau, accordé son apostolique bénédiction à vous, à tous ceux dont vous avez été l'interprète et à leurs familles.

Cardinal MERRY DEL VAL.

À propos des journées historiques des 14 et 27 Décembre

GERBE DE FÉLICITATIONS

Monseigneur l'Archevêque fit parvenir ses hautes félicitations aux Barbentanais, le 28 janvier, par M. le vicaire général Van Gaver venu pour présider le service de huitaine de Joseph Robert. Dans l'exorde de son discours, M. le vicaire général s'ex-

prima ainsi: « *En m'envoyant vers vous, mon Archevêque me dit: Portez à ce peuple le témoignage de mon affection et mes bénédictions les plus paternelles.* »

(*Lettre du doyen des juges d'instruction de France, au lendemain des incidents du 14, à M. le garde des sceaux*).

Le juge d'instruction près le tribunal de première instance de Tarascon à Monsieur le ministre de la justice, Paris.

« J'ai l'honneur de vous adresser ma démission de juge d'instruction, et vous prie de vouloir bien faire liquider ma retraite. « Fils de procureur général, beau-fils de premier président, je vois, chaque jour, fouler aux pieds les principes de religion, de justice et de liberté, au milieu desquels j'ai été élevé.

« Après avoir pendant trente-six ans fait condamner des malfaiteurs, je ne puis, en conscience, aujourd'hui, me résigner à poursuivre les plus honnêtes gens du pays, et même des amis ; aussi, est-ce profondément affligé que je me décide à quitter cette magistrature, où les miens ont laissé tant de souvenirs impérissables. »

Signé: A. DE SOLLIERS,

Doyen des juges d'instruction de France, du 27 février, 1872, à ce jour, sans interruption.

De Mme la Comtesse Terray, née de Barbentane, Paris.

« Mille remerciements, Monsieur le curé, pour le petit journal que vous avez bien voulu m'envoyer et qui m'a beaucoup intéressée. Je vous prie de croire

plus que jamais au très grand plaisir que j'ai de vous voir à Barbentane, ce cher pays auquel je pense tous les jours... Je suis fière de notre bonne population...»

De Mme la Comtesse Pierre Terray, Feuillet, Lundi, veille de Noël.

«... Vous ne doutez pas, j'en suis certaine, de l'intérêt ardent que je prends à toutes vos émotions actuelles à la suite des événements du 14...»

« Combien cette population est attachante! J'aime et j'admire ces braves gens pour lesquels on est heureux de se donner de la peine, car ils sont fidèles à toutes leurs affections, et passionnément attachés à leurs convictions. »

De M. le Comte Terray, maire de Barbentane, à M. le sous-préfet d'Arles, lettre du 19 décembre :

«... La population de Barbentane ne mérite nullement l'opinion que vous formulez contre elle. Je le déclare hautement, les habitants que j'ai l'honneur d'administrer sont gens de cœur, d'énergie et d'intelligence. Tout le prouve dans les événements du 14. A leur sujet, on a trop souvent oublié de tenir compte des sentiments profondément respectables des trois quarts de la population. »

De M. Joseph Amic, avocat à Avignon :

« Croyez-moi, votre cri superbe aura été entendu du pays tout entier, de la Manche aux Pyrénées, de l'Océan à la Méditerranée; et quiconque garde en son cœur, dans ce malheureux pays, encore un peu de foi, de patriotis-

me, quiconque hait l'oppression et aime la liberté, aura répondu à votre belle manifestation par ces acclamations méritées: bravo Barbentane!...»

« Le Dieu de justice et de vérité aura son tour quand la France tout entière se lèvera à l'exemple de Barbentane, et quand elle demandera des comptes aux piliers d'Eglises, aux oppresseurs de consciences, aux persécuteurs! De tout cœur j'envoie l'hommage de mon admiration et de ma sympathie à ceux qui vont souffrir pour leur foi. »

« Au nom de tous mes amis d'Avignon je leur promets que, si justice ne leur est pas rendue, nous les aiderons à porter joyeusement leurs glorieuses souffrances. »

« A leurs familles qui ont le droit d'être fières, veuillez témoigner cette sympathique admiration qui déborde de nos cœurs. »

« Et permettez-nous d'espérer que nous pourrons bientôt nous unir à vos vaillants compatriotes pour célébrer — que nos amis soit acquittés ou condamnés — le triomphe magnifique de la foi et de la liberté, plus fortes, plus grandes que la tyrannie et la persécution. »

De Jules Vèran, article directorial de l'Eclair de Montpellier, 21 décembre 1906 :

« BRAVO, BARBENTANE! J'ai vu la manifestation des Parisiens autour du cardinal Richard; je n'ai fait que lire, hélas! les manifestations de Barbentane. Ai-je besoin d'ajouter que j'aurais mieux aimé me trouver à Barbentane qu'à Paris. »

« Ah! les braves Barbentanais!

les braves Barbentanaïses! Voilà comme on se fait respecter. Voilà de l'opposition...

« Demandez donc à M. Clémenceau s'il serait bien aise que l'on recommençât demain dans cinq ou six cents villages ce que l'on a fait à Barbentane. Avant huit jours, il capitulerait sur toute la ligne...

« Quelle est la loi contre laquelle nous nous révoltons? C'est ce qu'auraient pu se demander les conseillers généraux blocards des Bouches-du-Rhône avant d'inviter le gouvernement à sabrer les Barbentanaïses.

« Une belle besogne de pourvoyeurs de prison qu'ont faite là ces conseillers, Je parie qu'il y en a parmi eux qui ont été mêlés au mouvement insurrectionnel de Marseille en 71, ou du moins y ayant applaudi, et aujourd'hui, grotesques prud'hommes de la légalité, gardes ventrus de la *Loâ*, cireurs de bottes des ministres, valets à tout faire de la franc-maçonnerie, ils invitent le gouvernement à frapper sans pitié ces paysans, leurs voisins, ces nobles femmes de Barbentane, qui ont quitté leurs travaux pour aller défendre leur liberté, leur dignité, leurs droits!

« Si la fierté, l'esprit d'indépendance et le courage des Barbentanaïses avaient eu besoin d'un repoussoir, le voilà bien dans la servilité de la majorité sectaire du Conseil général des Bouches-du-Rhône.

« Bravo, Barbentane! »

Du R. P. Adrien, prieur des Prémontrés. Rome, 1^{er} janvier 1907:

« Honneur à vous qui luttez pour la défense des droits de votre église! Honneur aussi à votre

vaillante population, qui par sa belle résistance attire l'attention du monde entier et impose même aux ennemis le respect de ses croyances. Il fallait des victimes. J'apprends que sept des plus vaillants ont été choisis et incarcérés. Ils doivent être bien fiers et bien enviés par les autres! Je lis également qu'eux aussi *ibant gaudentes quoniam digni habiti sunt contumeliam pati*. Sous Néron, dans ce colysée que je vois de ma fenêtre, ils auraient fait des martyrs. Briand et Clémenceau se contentent d'en faire des héros. Leurs noms sont déjà glorieux. Ici, ceux qui savent que j'ai fréquenté Barbentane me demandent mille détails sur cette vaillante paroisse. Parmi eux, je vois des anglais, des américains, des belges, des autrichiens, qui tous disent: c'est vraiment beau!

« Barbentane indique à toute la France la conduite à tenir à l'égard de votre triste gouvernement!

« Je suis heureux, M. le Curé, de vous dire cette impression des étrangers et plus heureux encore de vous féliciter ainsi que votre paroisse de l'avoir produite en eux. La conduite des chers Barbentanaïses ne m'étonne pas d'ailleurs. Je les ai vus en 1880 et en 1903; ils ont été les plus ardents défenseurs de l'abbaye.

« Que Dieu les soutienne dans la lutte et récompense leur courage par le triomphe de leur foi. »

Du D^r Chabrand, majoral du felibrige, Châteaurenard :

Salut! salut, galant village!
Barbentano, te saludan.
Esmougu venen rendre oumage
A toun courage fier e grand.

Serves d'eisemple, lou pos creire,
I catouli persecuta
Barbentano, sies bello à vèire
Drecho, lis ieu plen de fierta.

De la catoulico Prouvènço
Tu siès la perlo, aco se saup.
Entre lou Rose e la Durènço
Moste drapèu lou tènes aut.
La lèi que vai contro ti crèire
Noun, jamai poudra te dounta
Barbentano, sies bello à vèire,
Drechò, lis iue plen de fierta.

Ounour à tu, ô Barbentano,
Aro, deman et longo-mai!
Li loubatoun de Mariano
Esclavo te tendran jamai.
Aro, empura, plus res arreire
Dins la Franço voudra resta.
E coume tu, sublime à vèire,
Marcharen dre, plen de fierta.

T. CHABRAND.

Une adresse de Nîmes :

« Près de mille personnes réunies sous la haute présidence du Christ persécuté envoient à M. le Curé, à M. le Maire, aux vaillants et vaillantes Barbentanaises, l'expression de leur profonde admiration pour leur belle conduite. Les catholiques nimois sont et seront toujours de cœur avec eux. Vive le Christ! Vive les vaillants Barbentanaïses. »

Le secrétaire du groupe,
M. Boubeis.

De Beaucaire, le 25 décembre 1906 :

Monsieur le Curé,

Un groupe d'ouvriers catholiques Beaucairois vous adresse ainsi qu'à la vaillante population de Barbentane, ses vives et fraternelles félicitations pour la défense de sa foi et de sa liberté.

Honneur à vous tous, vous se-

rez toujours la gloire de la vieille France.

A vous tous de cœur

Un groupe d'ouvriers catholiques Beaucairois.

B.

De Fuveau :

« Les catholiques de Fuveau, réunis pour une conférence au nombre de 200, le dimanche 27 janvier, dans la salle des fêtes du cercle catholique, envoient à leurs frères de Barbentane, pour leur magnifique élan de foi et pour les honorables condamnations dont quelques-uns ont été frappés, leurs plus vives félicitations et l'expression de leur profonde sympathie. Ils expriment en même temps à la famille du regretté Joseph Robert qui a payé de sa vie son dévouement à la cause de la religion et du Christ leurs sentiments de sincères condoléances. »

Du Soleil du Midi sous la signature J. G., 7 janvier :

«... Ces derniers (les Barbentanaïses) sont de la race des Français qui, à Fontenay, disaient aux Anglais, de tirer les premiers. Ils ont conservé l'amour-propre, la fierté de leur foi et de leurs opinions. Ces qualités peuvent-elles constituer un délit? »

De la Provence Nouvelle d'Aix, Nicot, directeur :

« Les plus sincères félicitations. « Nos oppresseurs ont dû se rendre compte de l'écoeurement que soulève leur triste et haineuse besogne. »

Du Mistral d'Avignon, signé Montagnette, 2 janvier :

« En haut lieu on sait les Barbentanais, vaillants et braves, fortement attachés à leur pays, à leur foi, à leurs idées politiques, — et Clémenceau, qui fut candidat dans le pays, l'a moins oublié que personne; — ils ne demandent qu'à rester ce qu'ils sont, Provençaux et catholiques, bons Français et libres. Et cela ils le veulent tous, hommes et femmes. Ils ne s'endorment pas, ne s'étiolent pas dans leur bien-être, plus grand cependant que dans beaucoup d'autres endroits. Il n'y a pas d'indifférents parmi eux; il n'y a pas de tièdes qui se contentent de pleurer sur les malheurs du temps présent et les tristesses du moment, mais qui ne se mêlent jamais à la lutte de peur de compromettre une bonne digestion ou la manille quotidienne. Il n'y a pas à Barbentane « de foi qui n'agit point »; tous, au besoin, sauraient combattre le bon combat et, dans le temps de veulerie et de défaillance que nous traversons, c'est d'un rare mérite et d'un très bel exemple. C'est aux Barbentanais que nous le devons. »

De Francis Maratuech. — Article directorial du Roussillon à Perpignan, 28 décembre.

«... Nous ne sommes pas loin de nous effrayer, comme d'un présage de catastrophes judiciaires, de la hardiesse des gens de Barbentane qui coiffèrent l'agent des domaines avec un baril de saumure de morue, à seule fin de lui montrer que la caque sent toujours le hareng...

« Le midi et demi n'est pas loin

de désavouer l'énergique village, dont le nom est pourtant harmonieux comme une farandole... »

De M. Pierre Doutreleau, avocat, bâtonnier de l'ordre. — Arles-sur-Rhône.

«.. Félicite le pasteur de ses intrépides paroissiens. »

D'un rédacteur de la Croix de Provence :

« Ce qu'on fait à Barbentane nous ravit tous. Quelle foi et quel exemple! »

De M^{me} R..., veuve du colonel A. R... :

« Votre intrépide population est admirable... »

D'un conseiller général :

« J'ai admiré votre courage... »

De M. A. D. libraire-éditeur, Aix :

« Je vous félicite chaleureusement sur vos vaillants paroissiens qui nous montrent à tous le moyen pratique dont il faut défendre le droit violé... »

De M. le chanoine F. O. :

« Vive Barbentane, la paroisse vaillante et glorieuse! Que vous êtes heureux d'être dans un pays où la foi est agissante! »

De M. l'abbé J. M... professeur au collège catholique d'Aix :

« Je vous adresse toutes mes félicitations pour le bel exemple que votre vaillante et chrétienne population a donné hier. »

De M. l'abbé T..., curé de St-A. :

« Je ne puis m'empêcher de vous féliciter de la crâne attitude prise par vos paroissiens. Toute la France connaît aujourd'hui le beau geste des Barbentanais.

« Si ce pouvait être un réveil général, vous auriez eu l'honneur de donner le branle. »

D'un ingénieur des chemins de fer, Seine et Oise :

« Des événements comme ceux dont votre paroisse a été le théâtre sont faits pour reconforter et donner espoir.

« Vous devez être fiers d'être à la tête d'aussi braves gens que nos compatriotes de Barbentane.

« Leur exemple portera des fruits certainement...

« Au double titre de catholique et de provençal, j'ai suivi avec le plus vif intérêt les événements qui se sont passés chez vous et je n'ai pas été surpris de voir aussi profonde la foi chez ces hommes qui ont conservé les traditions du passé. »

De M. l'abbé F..., vicaire à Ste-M. de T.

«.. Je suis de cœur avec vous tous et m'unis à toutes vos prières pour remercier le bon Dieu avec vous des grandes grâces faites à Barbentane. Le démon est toujours pris dans ses propres filets; en croyant frapper sur la religion; il ne fait que l'enraciner, car j'ai été tout heureux de le constater, vos paroissiens sont plus attachés que jamais à leur foi et plus solidaires les uns des autres; ils sont fiers d'avoir à souffrir pour leur Dieu. L'épreuve ne servira donc qu'à la confu-

sion des méchants et à la gloire de la religion. »

De M. Ch. B., ancien président de la Chambre des Notaires du Puy :

«... Permettez-moi de vous adresser mes félicitations pour l'attitude énergique de votre population. Si les catholiques français avaient montré partout la même énergie, nous ne serions pas à la merci des quelques francs-maçons qui nous gouvernent. »

De M. le chanoine R..., d'Avignon :

« Vous pouvez être fier de votre paroisse, dont tous les échos de France ont redit les sentiments magnanimes. »

D'une religieuse Ursuline de Jésus en Vendée, 27 décembre :

« J'ai appris par la *Croix* les événements de Barbentane. J'ai vu le courage de ses habitants à défendre la maison de Dieu... Il paraît qu'on nomme la partie des Bouches-du-Rhône que vous habitez, la Vendée provençale? On nous fait bien honneur... »

D'une vaillante aixoise :

« Vous avez bien mérité de l'Eglise et de la Provence. »

De M^{me} la marquise d'Andigné, château de Monet, 9 janvier :

«... Plus que jamais mes regards se tournent vers la terre de mes bien-aimés ancêtres. Les tristes événements derniers aussi bien que les charmes inoubliables de mon enfance m'attachent à cette population d'élite qui n'a

rien perdu de la noblesse des sentiments qu'appréciait déjà Monsieur le marquis de Barbentane.

« Hommes, femmes, jeunes gens ont une égale énergie, et l'ensemble forme une forte race que rien n'ébranle, telle la tour puissante qui domine votre ville et défie les siècles.

« De tels hommes mus par l'esprit de foi devaient lutter pour la cause du bien et faire au Christ un rempart de leurs poitrines.

« Avec la France catholique qui les admire, Madame d'Audigné est la première à saluer la vaillance de ses aimés compatriotes et c'est pour elle une noble fierté de recevoir de partout des témoignages de félicitations.

« Mon affectueuse pensée se porte tour à tour vers les Raoul, les Granier, ainsi que vers les glorieux captifs. Dites à tous combien ils me sont chers. »

Derniers vers d'une poésie anonyme, 22 janvier :

... France, regarde encor la foule qui s'amasse
Au devant du plus jeune... entends-tu ses bravos?...
Les guirlandes, les fleurs, le laurier qu'elle entasse
Sous chaque pas des sept accusent des héros...
L'histoire appellera Barbentane indomptable
Et les fils de ses fils diront aux descendants :
« Le quatorze décembre est un jour mémorable... »
Honneur à Barbentane et gloire à ses enfants!

Comme conclusion de ces témoignages choisis entre cent autres, voici la péroraison du vibrant discours en provençal que le félibre Gabriel Perrier, de Graveson, prononça le 19 janvier, sur la tombe de Joseph Robert, la regrettée victime des incidents du 14 décembre :

« Plantaren sus ta toumbo un lausié, que toujours verdejant, nous remembrara ti vertu.

Cultivaren eici la flour dou souveni, e sus aquéu cantoun de terro que te recato. Sus aquéu ro souvertous, vendren nous retrempa pèr li bataio de l'aveni. Vendren cerca li forço necessari pèr faire triounfa a la plaço de l'esclavage e de l'escuresino ounte volon nous feta, uno Gleiso resplendent e pleno d'amour pèr lis òme.

Vendren suplica Dieu, de nous faire vèire enfin, la terro promesso, e me l'ajudo di preguiero d'aqueli que coumo tu, auran toumba en routo.

Vendren ié dire au Diéu de miséricordo, que pardounan, mai aussi que fague mestreja en Franco, la religioun freirenalo dou Crist, fin que nosto patrio reprene soun rèng dins lou mounde e siègue lou recatadou de la Pas.

Prego, Prego pèr nautri ô Robert, car dins un mounde e uno epoco ounte couidejen de longo l'ahiranço e l'injustiço, ounte li sant soun de longo aqueira, li mèn de plagne soun pu lèu aque-li que s'en van qu'aqueli que reston.

Au reveire, Robert!

Mando sus ta ciènta auturouso e valento,
 Un rai doù Paradis qu'amoundau t'atalento.
 Prego per li chonan, prego per li sauvage,
 Prego mume per lou que tengué'quéu lengage,
 Car se sauvage sian, sauvage restaren,
 E nosto santo gléiso toujours l'apararen.
 Bon camarado, adiéu; gardaren ta memori
 E que Diéu, coumo tu, nous vogue dins sa glori!

BAPTÊMES

Janvier

19. François-Jean-Marie LAMBERT.
Parrain : Jean-Marie Fontaine
Marraine : Fanny Lambert.
26. Henriette-Louise LAVERGNE.
Parrain : Louis Lavergne.
Marraine : Henriette Lavergne.
 (Artistes forains).
30. Marie OLLIER.
Parrain : François Raffin.
Marraine : Marie Ollier.

MARIAGES

Janvier

17. Michel FONTAINE,
 et Louise ARNAUD.
 — Elie CHARIGNON,
 et Marie CHAUVET.
31. Jean Baptiste MOUCADEAU,
 et Marie-Thérèse FONTAINE.

Février

6. Pierre FONTAINE,
 et Marie JOUBERT.

† SÉPULTURES

Janvier

6. Marie RAOUSSET, 77 ans.
- 15 Madeleine ANASTAY, épouse
 Pierre MEYER, 70 ans.
17. Marie-Cyprienne PONCHON, 16 ans,
 née au Pontet (Vaucluse).

19. Joseph ROBERT, 35 ans, né à
 Jonquières - Saint - Vincent
 (Gard). victime de la persé-
 cution religieuse.
22. Madeleine GRIOT, veuve MOURRIN,
 8½ ans.
24. Marie CROUZET, épouse MICHEL,
 20 ans

Février

3. Marie-Catherine SÉRIGNAN, veuve
 d'Etienne CHAIX, 8½ ans.
8. Jean MÉNARD, 1 mois, fils de
 Pierre-Pascal MÉNARD et de
 Marie GIRAUD.
- 8 Michel FONTAINE, 65 ans.
8. Elisabeth RESSÉGAIRE, 81 ans.
9. Joseph-Hilarion PICARD, 56 ans.



RÉCRÉATIONS

— Père Joseph, j'cré ben qu'jai
 vu l'diable c'te nuit.

— Le diable! mon fieu; com-
 ment donc qu'il était fait?

— Ç'avait la forme d'un âne.

— C'est rien, alors, t'as eu
 peur de ton ombre.



L'INDIFFÉRENCE !

1^o *C'est une grave bêtise!*...

Et j'entends *bêtise* dans son sens propre, c'est-à-dire: action d'un être inintelligent, ou, tout crûment, action d'une bête!...

Avez-vous entendu parler de ces pauvres déshérités de la nature qu'on appelle les « crétins » du Valais?...

Un missionnaire, traversant leurs montagnes si tristes, en rencontre un sur la route.

— Mon ami, d'où venez-vous?

— ... Sais pas.

— Où allez-vous?

— ... Sais pas.

— Comment vous appelez-vous?

— ... Sais pas.

Pauvre homme!

Voilà bien l'indifférent en matière de religion. C'est un « crétin ». Il ne sait s'il vient de la matière ou de Dieu... ni où il va, au trou du cimetière seulement ou vers une éternité redoutable...

Cet homme ne veut ni penser, ni raisonner, ni réfléchir. Il abdique la seule faculté qui nous distingue de la bête: la raison. L'indifférence est une bêtise.

Or, personne n'a le droit d'être bête exprès!...

* * *

2^o *C'est une grave injustice.* Avons-nous le droit d'être injuste sans être malhonnête?...

Un ami, voyant ma pauvreté, me donne tous les outils qu'il me faut pour gagner ma vie. Ai-je le droit d'ignorer son bienfait?... Non.

Or, Dieu — notre meilleur ami — nous donne nos bras pour travailler, nos yeux pour voir, notre intelligence pour comprendre et trente-six mille autres biens. Avez-vous, sans devenir malhonnête, le droit d'ignorer ses bienfaits? Avez-vous, à plus forte raison, le droit de l'ignorer lui-même volontairement pour rester dans votre indifférence?...

Si, condamné à la prison, un ami venait se substituer à moi et faire, à ma place, la prison que j'ai méritée, aurais-je, sans cesser d'être un honnête homme, le droit de ne jamais saluer cet ami, de me moquer de lui, ou de l'ignorer comme s'il n'existait pas? Je serais un misérable et un injuste!...

Or, Jésus-Christ a payé pour moi la dette que j'avais contractée par la faute d'Adam. C'est de l'histoire!...

Suis-je un homme juste quand, par indifférence, je m'obstine à ne pas même mettre les pieds dans l'église, où mon bienfaiteur habite?...

* * *

3^o *C'est une grave imprudence.* Savoir s'il y a une autre vie après celle-là... savoir s'il y a un enfer... La chose, semble-t-il, vaut la peine qu'on s'éclaire!... Quand, depuis dix-neuf siècles, tous les prêtres nous crient: *prenez garde!* ne pas s'occuper de la question, c'est faire comme ce fou qui prétend dormir en paix sur les rails d'un chemin de fer sans demander s'il y a encore des trains qui passeront!...

Les prêtres disent que c'est pour une éternité?... Voyons: Dans une pareille aventure, on n'est **jamais assez sûr!**...

vers lui parce qu'elle reconnaît qu'il est ce bonheur qu'elle a tant cherché en vain sur la terre... Dieu la repousse: retirez-vous de moi, et nulle part dans l'Evangile il n'est dit que Dieu reviendra sur sa parole.

b) *Au feu.* Qui donc se lèvera pour dire que le Christ a menti? Ce ne sont pas les curés qui ont inventé ce feu de l'enfer. Les prêtres ne répètent que ce que Jésus-Christ a affirmé.

c) *Eternel.* Qui donc encore se lèvera pour dire le contraire de ce qu'a dit Jésus-Christ. Débattiez-vous tant que vous voudrez. Jésus-Christ a dit: *éternel.* Ses prophètes avant lui avaient déjà dit: « Un feu qui ne s'éteint jamais... un ver rongeur qui ne meurt point... une sempiternelle horreur... » C'est bien vraiment pour toute l'éternité, et nier la chose ou la discuter n'avancera à rien.

III. Cependant, on discute:

1° *Dieu est bon?* Oui, Dieu est éternellement bon, et c'est pour cela qu'il poursuit éternellement le mal.

Si le damné pouvait demander pardon, l'enfer ne serait pas éternel, car Dieu pardonne toujours au repentir.

Mais la mort a fixé le cœur du pécheur dans son péché... le damné veut éternellement ce péché qu'il a librement choisi et ne demandera jamais pardon.

2° *Dieu serait injuste de punir éternellement une faute d'un moment. Il n'y a pas proportion.*

Combien de temps faut-il à l'assassin pour tuer son semblable? Une seconde. A quoi la justice humaine le condamne-t-elle? A mort, c'est-à-dire pour... toute sa

vie!... ou bien à *perpétuité*... Y a-t-il proportion?

Je vais plus loin. Je dis qu'en enfer il y a proportion, puisque le damné continue éternellement son péché...

3° *Mais comment ce feu pourrait-il ne jamais s'éteindre?*

Ce n'est pas mon affaire. Allez le demander à Celui qui l'a fait.

Ce que je sais, c'est que c'est le même Dieu qui a fait le soleil. Voilà un feu qui dure depuis pas mal de temps et qui probablement, en dépit des suppositions de certains savants, durera encore pas mal de siècles. Allons-nous mettre des bornes à la puissance de Dieu?...

La vérité de l'enfer, c'est un roc contre lequel la raison se heurte, obligée de se replier. Heureux ceux qui ont la foi!

Une seule chose tranquillise l'humanité raisonnable. Cet enfer éternel, une larme peut l'éteindre, mais il faut la verser *avant* la mort. *Après*, c'est trop tard.

« Je ne crois que ce que je vois!... »

Ne dites donc pas de bêtises!... Vous croyez à l'Amérique?... à Louis XIV?... aux pyramides d'Égypte?... Les avez-vous vus?... Vous croyez à l'air, au vent, à l'électricité?... Les avez-vous vus?...

Vous affirmez que vous êtes né dans tel pays?... L'avez-vous vu?...

Vous croyez à votre esprit?... L'avez-vous vu?...

Avec votre système, les aveugles *de naissance*, à quoi croiront-ils pendant leur vie?...

Avouez que nous croyons plutôt *sans voir*!...